

**LA RENTREE N'EST PAS
LA MÊME POUR TOUS.**



**LE
BULLETIN
DES
RETRAITES**

**DU PERSONNEL DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GERES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ET LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE**

**Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire**

**LA RENTREE N'EST PAS
LA MÊME POUR TOUS.**



Editeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(J.P. Charlier, La Voie qui Monte, 28 - 5020 Namur)

LE BULLETIN DES RETRAITES

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

**Bulletin d'information publié par
l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.**

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 - 1400 Nivelles

SOMMAIRE

Le "Billet " du Vice-Président	Jean-Pierre Charlier	2
La « novlangue » de l'Education nationale française	Claude Van Malder	2
Voyage en Forêt-Noire : encore quelques places	Yvan Berlaimont.....	3
Du côté du Conseil d'administration	Conseil d'administration	3
Médecine traditionnelle chinoise (3)	Dr Li Huo.	4
Histoire d'une école	Claude Van Malder	4
L'Athénée royal de Mons	Alain Jouret.	5-6-7
En hommage au très regretté Albert Boudin	Claude Thomas	7
Calendrier des congés scolaires 2015/16	Daniel Wallens	7
Voyage dans les pays Baltes + Photos	Nicole et Jean Bury	8-9
Le coin du lecteur - Tempête - Deux novellas	Roland Gaignage	9-10
Compte rendu de la journée du printemps 2015	Achille Debrus.....	10
Photos de la journée au Parlement germanophone	Marcelle Héraly - Alberte Paquet	11
Les chiffres du coeur	Body Talk.....	12
Bon à savoir : Santé :		
Remboursement des radiographies	Jean-Pierre Charlier.....	12
Soins dentaires plus chers en 2016	Jean-Pierre Charlier.....	12
Réduction d'impôt - Titre service	Achille Debrus	13
Le yaourt votre atout santé	Nathalie Evrard	13
Petites annonces	Jean-Pierre Charlier	14
In memoriam	Michel Taburiaux	15
Concours de photos 2015	Conseil d'administration	16
Bulletin d'inscription	Françoise Bertinchamps	16

Le Conseil d'administration remercie les chefs d'établissement qui ont réservé une suite favorable à sa demande en lui communiquant la liste des retraités de leur école et/ou en diffusant le « Bulletin trimestriel des Retraités » auprès de leur personnel et/ou en versant une cotisation de soutien (7€) à l'A.S.B.L. A.P.R.A.F.S. à Nivelles.

LE « BILLET » DU VICE-PRESIDENT

A la demande du Président, je vous écris ces quelques mots pour vous présenter notre premier partenaire commercial, à savoir la chaîne de restaurants « **Lunch Garden** » qui vous offre de multiples avantages : convivialité, rapidité et plats équilibrés à tout moment de la journée.

En effet, après des démarches entreprises par le Conseil d'administration, la société précitée a décidé d'octroyer à nos membres, une carte de réduction de 10%, appelée **Business Card**, sur toutes les consommations achetées dans leurs établissements établis dans l'entièreté du pays.

En conséquence, les membres, en règle de cotisation 2015, trouveront, en annexe, leur carte qu'ils devront compléter au verso en indiquant leur nom et A.P.R.A.F.S. dans les cases adéquates. Si pour une raison quelconque, le document n'était pas joint au présent « Bulletin des Retraités », j'invite les éventuelles personnes concernées à contacter immédiatement la trésorière, Mme Héraly, tél 067/213 237.

En espérant que vous serez heureux de notre initiative, qui ne sera certainement pas la dernière, je vous souhaite bon appétit et bonne rentrée pour celles et ceux qui reviennent d'un séjour de vacances.

Jean-Pierre Charlier

LA « NOVLANGUE » DE L'EDUCATION NATIONALE FRANCAISE

L'Assemblée nationale française vient de voter le décret concernant la réforme des collèges présentée par la ministre Najat Vallaud-Belkacem.

Cette réforme, assez fondamentale, fait l'objet de vives contestations, tant dans le milieu enseignant que parmi les parlementaires UMP et UDI.

Ainsi le SNES-FSU (situé à gauche), le SNALC (minoritaire), à droite, la CGT, FO et Sud se sont regroupés dans un « front commun du refus », affirmant représenter 80% des enseignants du second degré.

Les nouveaux programmes scolaires censés être appliqués dès la rentrée 2016 ont été rendus publics le mois dernier.

Ces programmes, dont la promesse était d'être plus « lisibles » et qui ont été rédigés par les pédagogues du ministère ne se caractérisent pas vraiment par leur simplicité. Et c'est ce qu'on appelle la « NOVLANGUE » de l'Education nationale.

En tête du palmarès ? La « piscine », qui fait place, dans les futurs programmes, au « milieu aquatique profond standardisé », dans lequel vous n'apprendrez pas à « nager », mais plutôt à « traverser l'eau en équilibre horizontal ». Exit aussi le ballon, transformé en « référentiel bondissant », ou les vulgaires « jeux de raquettes », « un duel médié par une balle ou un volant ». Mais l'éducation physique et sportive n'est pas la seule concernée par ce langage convenu et déréalisant. Ainsi, apprendre une langue étrangère consiste désormais à « aller de soi et de l'ici vers l'autre et l'ailleurs ». Et l'éducation aux médias sera mise en oeuvre de façon « spiralaire », un terme inconnu au dictionnaire.

« Je demande que les programmes soient lisibles par tous et donc écrits dans une langue que tout le monde peut comprendre », a souhaité la ministre de l'Education nationale. Les pédagogues vont devoir retravailler leur texte.

Cet article a été rédigé à partir du « Fait du jour » paru dans le journal de Saône et Loire du 12 mai 2015.

Claude Van Malder
Président

IL RESTE QUELQUES PLACES POUR LE VOYAGE AUTOMNAL !

Chères Amies, Chers Amis,

A ce jour, il reste quelques places pour notre prochain voyage en **Forêt-Noire**. NE TARDEZ PAS à vous inscrire si vous êtes intéressé(e)s.

Je vous rappelle que le voyage aura lieu du 5 au 8 octobre 2015 et que le coût comprenant le voyage en car de luxe, le séjour en hôtel *** et les visites est de 440€. Ci-dessous, vous pouvez prendre connaissance d'un résumé du programme.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous adresse mes cordiales salutations.

*Yvan Berlaimont (Tél. 0496/409 940)
Organisateur - Administrateur*

Le 05 octobre

Départ

07h45 Voyages Angelina route de Hannut, 53 - 5004 Bouge (Namur) Tél: 081/212062 E411 sortie 14

08h00 Gare de Namur

08h45 Wanlin : Relais autoroutier

09h30 Arlon : Relais autoroutier

Direction Luxembourg et continuation vers Metz - arrêt à hauteur de Longevilles-lès-St-Avold (repas de midi de 12h30 à 14h00) - Haguenau - Baden-Baden, visite guidée de ± 15h30 - 16h00, jusqu'à 17h30, (pas de temps libre).

Trajet par Freudenstadt vers Triberg, installation à l'hôtel vers 19h30 - 20 h 00.

Le 06 octobre

Départ à 08h30 pour Wolfach visite libre de 09h00 à 10h30, puis continuation vers Triberg, avec un petit arrêt en route. Temps libre et repas de midi compris, de 11h00 à 13h30, puis continuation vers Furthwangen, visite guidée de 14 à 15h30. Nous prendrons la direction de Titisee, temps libre en bordure du Lac de 16 à 18h00, puis retour à l'hôtel vers 19h30.

Le 07 octobre

Départ à 08h00 pour Konstanz, visite guidée de la ville maximum (2 heures), puis direction l'île de Mainau et son magnifique jardin tropical, repas de midi libre et temps libre jusqu'à 17h30. Retour à l'hôtel vers 19h30.

Le 08 octobre

Départ à 08h30 vers Freiburg, visite guidée de 10h30 à 12h30. Repas de midi, puis départ pour le retour, vers 14h00. Arrêt au Grand-Duché, de 19h00 à 19h45, puis arrivée à Namur vers 21h15, arrêt au bureau Angelina. Gare de Namur 21h20.

DU COTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 1er juillet 2015, notre past-président, Monsieur Victor Carlier, a présenté sa démission en tant qu'administrateur de l'APRAFS.

Les membres du Conseil lui adressent leurs remerciements pour son action au sein du Conseil d'Administration et lui souhaitent de retrouver rapidement une meilleure santé.

MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE (3)

Dans les deux précédents Bulletins, je vous ai fait découvrir différentes techniques de la médecine traditionnelle chinoise.

Pour terminer, dans ce bulletin, la présentation des principales techniques, je tiens à vous en exposer deux autres, l'une bien connue dans les pays européens, l'autre, toujours pratiquée en Chine mais peu en Occident. Il s'agit de la phytothérapie et de la thérapie par fumigation.

La phytothérapie est l'une des plus anciennes formes de médecine douce pratiquée en Chine.

L'herbier chinois compte plus de 300 plantes médicinales. Les herboristes recommandent de les consommer le plus près possible de leur forme naturelle.

Ils vantent leurs propriétés dont celles de ne pas générer d'effets secondaires indésirables.

L'herboriste s'emploiera d'abord à déterminer la cause de votre mal. Il cherchera à éradiquer la cause plutôt que d'en traiter les symptômes.

Dès ce moment, il pourra vous proposer un traitement, sous forme de décoction, de capsules ou parfois de comprimés.

Théorie par fumigation

La fumigation est une thérapie communément employée en médecine traditionnelle chinoise. Elle s'appuie sur les connaissances de la médecine par les plantes du peuple Miao et procède par vaporisation à base de décoctions. Celles-ci ont un effet direct de dilatation des vaisseaux de la partie traitée, stimulent la circulation, soulagent la douleur et réduisent le gonflement des articulations. Elles sont en outre antiprurigineuses, nettoient les blessures, aident également à prévenir les maladies et trouvent aussi un emploi en cosmétique.

Dr Li Huo

« La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit ».

Oscar Wilde

HISTOIRE D'UNE ECOLE

L'école latine, créée à Mons en 1545, est probablement le plus ancien établissement d'enseignement moyen de la Belgique francophone.

Devenue le Collège de Houdain, évoluant au cours des siècles et des pouvoirs organisateurs, ce dernier deviendra en 1830 le Collège communal libre.

En 1850, la loi ROGIER créa, dans chaque chef-lieu de province, un Athénée royal, et c'est ainsi que le Collège communal deviendra, en 1851, l'Athénée royal de Mons.

Je vous invite à découvrir ci-dessous le remarquable texte dû à l'excellente plume de Monsieur Alain Jouret, professeur d'histoire à l'Athénée Royal de Mons 1.

Je lui adresse, ainsi qu'à Madame la préfète Colinia, mes très sincères remerciements pour leur autorisation de publier dans notre Bulletin des Retraités cette belle étude historique.

Claude Van Malder
Président

L'ORGUEIL D'UNE VILLE : L'ATHENEE ROYAL DE MONS 1

Héritier d'un école fondée en 1545, il s'élève au même endroit depuis 1780.

Sans doute fondée au XI^e ou au XII^e siècle, l'école latine de la rue Samson, le premier établissement d'enseignement moyen montois, dépend des chanoines de Saint-Germain. Longtemps, l'autorité municipale s'efforce d'obtenir un droit de regard sur l'institution. Elle obtient satisfaction en 1430. En 1545, lassée de la lutte d'influence qui l'oppose aux religieux, elle crée sa propre école latine, bientôt la seule, avec déjà, six classes d'humanités.

L'installation des édifices à l'emplacement du jardin de l'hôpital de Houdain ne s'achève qu'en 1587. Les guerres et les troubles contrarient à plusieurs reprises l'exécution des travaux. Mais finalement, un superbe monument se compose, au rez-de-chaussée, d'une cuisine, d'un réfectoire, d'une infirmerie, de trois salles de cours, et, à l'étage, de deux classes supplémentaires.. Au début du XVII^e siècle, l'on érige encore notamment une chapelle (en 1735, Claude-Joseph de Bettignies entame la reconstruction des bâtiments aujourd'hui incorporés dans la Faculté polytechnique de Mons, rue de Houdain).

Une petite équipe de prêtres séculiers assure les cours de six heures du matin à neuf heures du soir. Pour des raisons budgétaires, les magistrats ont maintenu le nombre des professeurs au strict minimum. Jusqu'au XVII^e siècle, le latin demeure la seule langue utilisée. Timidement, le français commence ensuite à prendre sa place. Au programme des études, l'on trouve essentiellement l'histoire sainte et les auteurs latins.

Le 29 octobre 1582, Alexandre Farnèse, gouverneur général des Pays-Bas, s'efforce de favoriser l'établissement d'un collège de jésuites à Mons. Des intentions politiques transpirent évidemment de telles manoeuvres. La fidélité de la congrégation à la cause de l'Espagne semble indéfectible et le gouverneur ne verrait pas d'un mauvais oeil qu'elle accapare le monopole de l'enseignement. Réticents, les membres du conseil de la Ville invoquent le coût et l'inutilité de l'innovation. Ils ne réussissent cependant qu'à retarder l'inéluctable. En 1584, les pères s'installent à la rue d'Enghien. Cinq ans plus tard, ils dispensent des cours gratuits et menacent, un temps, le collège de Houdain qui perd immédiatement 80 étudiants... Au XVII^e siècle, à leur tour, les oratoriens tentent (en vain) de se substituer aux prêtres séculiers.

L'expulsion des jésuites ordonnée par Marie-Thérèse suite à la suppression de la compagnie de Jésus par le pape en 1773 constitue une aubaine pour la Ville. En 1778, les édiles acquièrent les bâtiments du séminaire. Dès 1780, ils y installent définitivement les humanités du Collège de Houdain qui voit le nombre de ses élèves augmenter sensiblement : 399, dont 60 internes. Cinq professeurs se partagent les cours (latin, grec, français, histoire, géographie et mathématiques). Deux « maîtres de quartiers » surveillent les études.

Avec l'occupation française, l'institution disparaît. En 1798, organisée par la Convention, l'Ecole centrale du département de Jemappes s'implante dans les locaux du couvent des Ursulines ; son pensionnat dans ceux du collège de Houtain. Elle accueille notamment François-Joseph Fétis (1784-1871), futur musicien de renom.

De nombreuses réformes se succèdent par la suite... En 1802, des Ecoles secondaires communales (degré inférieur) voient le jour afin de faciliter la transition des élèves du primaire vers un enseignement plus abstrait confié aux Lycées (degré supérieur). Celle de Mons, dénommée « Collège de Mons » dès 1812, se fixe dans les locaux de l'ancien refuge de Saint-Ghislain. Le Lycée dans ceux du Collège de Houdain. Une grosse centaine d'élèves (pour trois professeurs) arborent fièrement des uniformes à parements rouges jusqu'à ce que les autorités néerlandaises réorganisent l'institution désormais étroitement surveillée par le Gouvernement. Les effectifs passent néanmoins de 170 à 231 inscrits.

Après la révolution de 1830, l'école devient un Collège communal libre (il ne reçoit donc aucun subside de l'État) : 226 élèves en 1830, 275 en 1835, 300 en 1840, 331 en 1846...

Mons baigne dans un climat de guerre scolaire larvée, dès le début des années 1840. Les édiles montois demandent à l'évêque de désigner un ecclésiastique en charge de l'éducation spirituelle souhaitée par les pères de famille. Cependant, ils lui refusent le droit de participer à la nomination des autres professeurs et leurs démarches échouent.

Le 3 septembre 1850, un premier arrêté royal fixe le siège des dix athénées dans les chefs-lieux des provinces ainsi qu'à Tournai. Le 1er septembre 1851, un second organise la vie scolaire dans les nouveaux établissements. Le Collège de Mons devient donc « l'Athénée royal de Mons ».

La ville reste propriétaire de l'école, « délicieusement inconfortable, avec ses escaliers usés par les pas des générations, les recoins imprévus, le mystère de ses couloirs, ses aspects d'ancien cloître rendu à la vie du monde, à la clameur joyeuse de l'insoucieuse jeunesse ». Alors que l'auteur de cette description, Georges Heupgen, termine ses humanités (il sort de rhétorique en 1885), les vieux bâtiments reçoivent leur « arrêt de mort ».

Le 28 juillet 1883, le Conseil communal décide de remplacer l'ancien Séminaire par un nouvel édifice. Antoine Trappeniers, architecte, dresse des plans approuvés le 6 septembre 1884. Les travaux ne s'achèvent qu'en septembre 1888, avec trois ans de retard : le fronton de l'Athénée porte néanmoins le millésime de 1885. Durant toutes ces années transitoires, les adolescents suivent les cours à la rue des Gades, jadis l'hôtel du sénateur Corbisier, repris par la Ville en 1881, puis, en 1888, par l'Ecole moyenne de l'Etat pour filles, le futur Lycée de Mons. L'inauguration de l'imposant édifice de style « néo-Renaissance flamande » se déroule en grande pompe, le 14 octobre 1888. A cette date, 340 élèves s'apprêtent à s'emparer des lieux.

En 1937, l'Etat rachète à la Ville l'ensemble des bâtiments occupés par l'Athénée. En 1948, il acquiert la maison du préfet (n°10 de la rue Léopold II), la maison du concierge et le pensionnat.

En 1950, l'Athénée royal opère sa fusion avec l'Ecole moyenne de l'Etat pour garçons (avec la section primaire), fondée, comme 49 autres, en 1850. Cette dernière avait quitté la rue Samson en 1863 pour le refuge de l'abbaye de Saint-Ghislain, joyau du patrimoine montois, construit en 1726 par l'architecte De Brissu.

En 1959, le préau change de physionomie et, bientôt, une grande salle d'étude, de conférences et de projection le surmonte. En 1972, l'Etat s'approprie une agence de banque désaffectée, une ancienne librairie et la maison du préfet. Le tout laisse place à de nouveaux locaux et à un porche accessible aux camions de pompiers. En 1973, un éphémère projet de piscine chauffée voit le jour : l'on rêve de l'établir dans le gymnase n°1.

Suite à l'importante augmentation des effectifs enregistrée en 1957-1958 (298 élèves de plus !), le Conseil scolaire avait déjà alors préconisé l'annexion des bâtiments contigus, dits de l'école communale de Musique (l'hôtel de Fouleng), de la fin du XVIII^e siècle. En octobre 1973, la Ville cède la jouissance des lieux à l'Athénée. Dès 1978, l'Etat achète l'immeuble qui abrite bientôt la section préparatoire. A ce moment, l'on transfère le porche classique trop étroit vers la rue voisine des Cinq Visages. Aujourd'hui, il y sert de porte d'entrée à l'académie de Musique installée dans le refuge de l'abbaye d'Epinlieu.

Entre-temps, après quelques années « de folie », la population de l'Athénée reprend des proportions raisonnables et plus en corrélation avec les capacités d'accueil. A la fin des années 1990, elle tourne autour des 1400 inscrits, dont un peu plus d'un millier pour le secondaire, c'est-à-dire 25% environ de plus qu'en 1975.

En 2000, l'équipe se compose de 85 professeurs, 6 éducateurs et 25 agents administratifs et ouvriers occupés par l'économat. Les difficultés budgétaires induisent une curieuse évolution :

	Professeurs	Surveillants/ Educateurs	Elèves
1951	60	6	619
1975	74	10	785
2000	85	6	1063

Pour la première fois depuis la fondation de l'Athénée, le personnel procède à l'élection de son préfet au début du mois d'octobre 1992. Le lundi 5, le ministre de l'Education de la Communauté française, qui avait suggéré ce mode de choix, officialise la décision et désigne comme faisant fonction Michel Latteur, un ancien élève (promotion 1963) devenu professeur de géographie. Il remplace ainsi Monique Musin, préfète en titre. Le départ à la retraite de cette dernière met un terme à un intérim d'un peu plus de quatre années. Alfred Piraux reprend le flambeau en janvier 1996. Mais, appelé à exercer les responsabilités de préfet coordonnateur de zone (« super-préfet »), il le cède à son tour.

Les Préfets

1. Agathon Marsigny	1851-1873	12. Jean Jonas	1969-1980
2. François Damoiseaux	1873-1886	13. Frédéric Wallens	1980-1980
3. Emile Waxweiler	1886-1889	14. Romain Louis	1980-1987
4. Narcisse Gillet	1889-1896	15. Monique Legast-Musin	1987-1992
5. François Marchal	1896-1907	16. Michel Latteur	1992-1996
6. Jules Becker	1907-1919	17. Alfred Piraux	1996-2003
7. Emile Godineau	1919-1927	18. Sylvie Urbain	2003-2004
8. Albert Willem	1926-1927	19. François Colinia	2004-2009
9. Emile Wasnair	1927-1945	20. Pierre Sclaubas	2009-2011
10. André Piron	1945-1948	21. Françoise Colinia	2011-
11. Emile Fossoul	1948-1969		

A propos de démocratie à l'Athénée, signalons que, lors du premier trimestre de 1979, le ministère invite les établissements officiels à adopter une dénomination. Sans enthousiasme (pourquoi cette innovation?), la direction songe tout naturellement aux anciens devenus célèbres. Mais... le choix s'avère difficile ! Charles Plisnier, prix Goncourt 1937, Jean-Charles Houzeau, Roland de Lassus et tant d'autres ! Sur 3.369 bulletins distribués aux professeurs, instituteurs, éducateurs, élèves du secondaire membres du personnel administratif et ouvrier, parents, affiliés de l'Union des anciens, 2003 (soit 59,7%) donnent la préférence au premier. Des contretemps retardent la demande officielle et le lycée de Saint-Ghislain se fait reconnaître sous le nom de Charles Plisnier. Finalement, l'établissement montois ne conserve que son appellation initiale toute simple et qui continue de faire sa fierté : « Athénée de Mons I ».

Alain Jouret

EN HOMMAGE AU TRES REGRETTE ALBERT BOUDIN

Ce professeur hors pair a enseigné le français lorsque j'étais étudiant à l'Ecole normale de l'Etat à Nivelles. En préparatoire normale, en P.N. comme on disait alors. C'était en 1954. Il avait été détaché pour un an. Il enseignait à l'Athénée. Ce qui m'a surtout frappé chez lui, c'est sa capacité à élaborer des fiches éminemment pratiques. Qui faisaient mouche.

Je me souviens d'une en particulier. Elle portait sur la majuscule. Il avait bien insisté sur le fait que l'Académie française avait un **f** minuscule. Normale quand on a affaire à des gens sérieux... Par contre, l'orthographe de Comédie-Française traduisait bien la fantaisie de ceux et celles qui l'animaient.

Il a été pour moi un guide, un modèle, la personne-ressource qui m'a servi de mentor durant toute ma carrière d'enseignant. Et qui m'a donné le goût du français. De l'orthographe en particulier. Je lui dois beaucoup. TOUT devrais-je dire.

Claude Thomas

Calendrier des congés scolaires 2015/16

Rentrée Scolaire	mardi septembre 2015
Congé d'automne	du Lundi 2 novembre au vendredi 6 novembre 2015
Commémoration du 11 novembre	mecredi 11 novembre 2015
Vacances d'hiver	du lundi 21 décembre 2015 au vendredi 1er janvier 2016
Congé de détente	du 8 février au vendredi 12 février 2016
Vacances de printemps	du lundi 28 mars au vendredi 8 avril 2016
Congé de l'Ascension	du mercredi 4 mai au vendredi 6 mai 2016
Lundi de pentecôte	lundi 16 mai 2016
Les vacances d'été débutent le ...	Vendredi 1er juillet 2016

Daniel Wallens

Administrateur

VOYAGE DANS LES PAYS BALTES

- Situés aux confins de l'Europe, les trois pays baltes ont en commun la proximité de la Scandinavie et une frontière avec l'ancienne Union soviétique.

Au cours de leur histoire, ces trois pays ont suscité la convoitise des puissances voisines, qu'elles soient danoise, suédoise, allemande ou russe. Depuis le 1^{er} mai 2004, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie font partie de l'Union européenne et sont dans la zone euro. Bien facile quand on voyage.

- Quelques faits et chiffres.

La Lituanie est le plus vaste et le plus méridional des pays baltes. Superficie : 65.300 Km² (environ 2 x 1/2 la Belgique). Population: un peu moins de 3 millions d'habitants : Capitale : Vilnius.

La Lettonie est intermédiaire à plusieurs titres : deuxième nation balte par la superficie et par la population. Le pays est enchâssé entre la Lituanie et l'Estonie. Superficie : 64.600 Km². Population : 2,3 millions d'habitants. Capitale : Riga.

L'Estonie: le plus septentrional, le moins peuplé et le plus petit pays balte. L'Estonie se tourne résolument vers Helsinki et Stockholm. Superficie : 45.100 Km². Population: environ 1,3 millions d'habitants. Capitale : Tallinn.

Un voyage dans les pays baltes vous fait découvrir dans chaque pays un caractère propre, une culture, une langue et une architecture qui ne manquent pas de surprendre. Chacun des trois pays a sa propre langue : le lituanien, le letton et l'estonien.

Ces trois langues s'écrivent dans l'alphabet latin. Les langues étrangères les plus utilisées sont l'anglais et le russe. Notre voyage commença à Vilnius et ses environs.

La vieille cité de Vilnius est entièrement classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ville médiévale, intimiste et élégante, Vilnius a tout le charme des capitales d'Europe centrale.

C'est un dédale de rues sinueuses, de cours intérieures, de places et d'anciennes églises. (photos 1 et 2). Nous poursuivîmes notre route vers Riga, une des plus anciennes et des plus belles villes du nord de l'Europe. Nous y avons découvert de véritables trésors architecturaux et culturels.

C'est bien à juste titre que Riga est surnommée « la perle de la Baltique ». (photo3). En route pour Tallinn, nous avons traversé le Parc National de Gauja, situé dans une vallée très pittoresque dans un cadre boisé avec de hautes falaises.

Spectacle surprenant dans ce pays plat, avec des grottes légendaires et des châteaux médiévaux. Et enfin arrivée à Tallinn.

Visite pédestre de la vieille ville. Tallinn est l'une de ces rares villes entourées encore aujourd'hui par un authentique mur d'enceinte médiévale (photo 4).

On pourrait écrire et raconter beaucoup plus à propos de ce beau voyage. Allez visiter ces pays baltes si vous le pouvez ! Cela en vaut vraiment la peine .

Nicole et Jean Bury

Visitez notre site web : www.aprafs.be



LE COIN DU LECTEUR - TEMPETE DEUX NOVELLAS

Jean-Marie-Gustave Le Clézio est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages (romans-essais-contes-nouvelles) et d'innombrables articles.

Titulaire de nombreux prix littéraires dont le Prix Nobel décerné en 2008 pour l'ensemble de son oeuvre, il a publié en 2004, sous le titre « Tempête » deux écrits assez brefs de construction dramatique appelés « novellas ».

La première novella est dédiée aux femmes de la mer de la petite île d'Udo située dans la mer du Japon.

Les femmes de la mer sont des pêcheuses qui chaque jour, plongent en apnée dans l'océan pour aller cueillir des ormeaux et autres coquillages qu'elles vendent ensuite aux restaurants pour subvenir aux besoins de leur famille. Le cri lancinant et répété qu'elles poussent pour reprendre leur respiration quand elles remontent à la surface illustre bien l'infinie dureté de ce métier.

Mais la novella repose aussi et avant tout, sur la confession d'un ancien reporter de guerre qui revient dans l'île d'Udo au terme d'une errance de trente années, pour essayer de comprendre comment sa compagne, excellente nageuse pourtant, y a pu disparaître « avalée par la mer sans laisser de traces et sans laisser de raisons ».

Sur cet îlot battu sans cesse par les vents et les flots, le journaliste entame une quête vaine et amère ; c'est un homme solitaire, habité par le remords et rempli de souvenirs lourds à porter.

Il croise la route d'une jeune adolescente innocente et drôle qui est la fille d'une de ces femmes de la mer évoquées plus haut.

Rencontre de l'amertume et de l'innocence qui aurait pu déboucher sur une possibilité de régénération spirituelle pour cet homme constamment en quête de salut, et d'apaisement pour cette adolescente toujours à la recherche d'un père qu'elle n'a jamais connu et qu'elle a cru pouvoir retrouver en la personne du journaliste.

Mais ce dernier, pris au piège de ses mauvais instincts, de son impossibilité à sortir d'une certaine solitude et à s'ouvrir à une autre vie, ne réussira qu'à pervertir cet enfant en lui instillant « son esprit et la méchanceté de son coeur ».

La seconde novella intitulée « Une femme sans identité » nous raconte l'enfance et l'adolescence d'une fille née au Ghana dans des conditions troubles et abandonnée par sa mère à la naissance.

Emigrée en France, elle bascule rapidement dans la précarité. On la retrouve quelques années plus tard en pleine dérive dans la région parisienne : fille de la rue, sans nom, sans âge, sans lieu de naissance, en compagnie des mendiants, des clochards, des enfants affamés des ados fugueuses...

Bref, une vie d'errance dont elle finira pourtant par émerger, non sans avoir fait l'expérience amère de la méchanceté, des injustices et de l'intolérance d'une société contemporaine corrompue et totalement fermée aux besoins des déshérités.

Ces deux récits sombres mais beaux sont émaillés sans cesse de retours en arrière et de sauts dans le passé qui nous font découvrir l'intériorité des personnages et la profondeur de leurs blessures morales.

L'enfance abandonnée, la naissance dans des circonstances peu avouables (le viol notamment) et le parcours erratique de celles et de ceux qui ont été marqués par un tel événement dans leur vie sont autant de thèmes qui se retrouvent dans les deux novellas et qui sont révélateurs me semble-t-il, des obsessions de l'écrivain.

Quant au style, il est familier, souvent presque parlé. Mais cela n'affecte en rien la beauté et la luminosité d'une prose où les descriptions occupent une place de choix. C'est ainsi que le récit s'accompagne maintes fois, d'une évocation puissante de la nature, représentée ici par une mer omniprésente, par la richesse de la vie animale et végétale qu'elle recèle et par la présence obsédante du vent « qui balaie tout, efface tout, use tout ».

Les éléments naturels sont par ailleurs bien souvent, arrière-fond, un acteur des événements qui se trament et des drames qui nouent.

C'est pourquoi, ils prennent une valeur affective intense dans cet ouvrage admirablement conduit et parfaitement abouti.

Roland Gaignage
Administrateur

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE DU PRINTEMPS 2015

Charleroi, Namur, Liège ... trois gares où les heureux inscrits au voyage montaient dans le car pour Eupen, Barrage de la Vesdre, Val Dieu (Aubel), accompagnés d'un généreux soleil qui renforçait le plaisir de ces quarante retraité(e)s toujours vaillant(e)s.

A Eupen, ce fut l'étonnement et l'admiration dès l'entrée dans un magnifique parc où a été récemment construit le nouveau Parlement de la Communauté germanophone : une réussite architecturale tant à l'extérieur qu'à l'intérieur où nous avons visité l'ensemble des salles. Madame Pelzer, responsable communication au sein du Parlement et Monsieur Albert Gehlen, ancien professeur, Sénateur fédéral honoraire pour la partie germanophone du pays, nous accueillirent très sympathiquement nous proposant d'abord café, boissons diverses, petits gâteaux.

La visite débuta par une salle d'exposition retraçant notamment le passé historique de cette partie du territoire à la merci des traités et conquêtes. D'autres thèmes très bien développés, voire à caractère ludique, surpris et alimentèrent notre curiosité. De salle en salle nous avons écouté nos deux brillants intervenants au sujet des Assemblées et Commissions parlementaires, du travail des mandataires, des décrets... que des questions posées ensuite par les participants, il fallut fermement mettre fin au débat car une autre faim appelait.

Au Barrage de la Vesdre, niché en bordure des Hautes Fagnes, ce fut le plaisir de la table au restaurant « Wesertalperre » qui avait concocté un menu appétissant avec apéritif, vin blanc et rouge, eau plate et pétillante, le tout à volonté, suivi du petit noir. On peut dire que la bonne table fait partie du plaisir d'un voyage et engendre la convivialité et les conversations.

A quelques trente minutes de là, Val Dieu et son abbaye au cœur de la vallée de la Berwinne, petit affluent de la Meuse, occasion de traverser le Pays herbager de Herve.

Une visite commentée par un guide très compétent, très attentif à chacun qui relata l'histoire de cette abbaye cistercienne fondée au 13^e siècle et occupée actuellement par une communauté chrétienne de laïcs au départ des 3 derniers moines en 2001. Les 40 solides retraités accueillis dans la cour d'honneur ont ainsi visité, de très bons commentaires à l'appui, le quartier de l'Abbé, de la salle capitulaire, le cloître et pour terminer, l'imposante basilique.

Une journée culturelle très ensoleillée mais surtout bien remplie ! La fatigue et la soif commençaient à se faire sentir mais l'APRAFS ne voulant pas être en reste, offrit une bonne bière de l'abbaye de Val Dieu, brassée sur place. Quelle bonne détente conviviale à cette terrasse ensoleillée avant de prendre le chemin du retour.

Achille Debrus
Administrateur



Photos des participants & panneau d'accueil au parlement germanophone :

Marcelle Héraly - Alberte Paquet

Visitez notre site web : www.aprafs.be

LES CHIFFRES DU COEUR

0-3-5-140-190-115-0

Jusqu'ou peut monter la pression artérielle ? Et le cholestérol ?

Voilà bien le genre de chiffres qu'on oublie facilement. En les plaçant l'un derrière l'autre, avec quelques autres recommandations utiles, ils forment une sorte de numéro de téléphone : 035-140-190-115-0. Un numéro un peu long, d'accord, mais il peut être une aide-mémoire pratique, non ? Décodage :

0 Zéro cigarette. le tabagisme est un facteur de risque important pour les maladies cardiovasculaires.

3 Essayez de marcher au moins 3 km chaque jour, ou de pratiquer une activité physique moyennement intense pendant 30 minutes. Dira-t-on jamais assez que la sédentarité est très néfaste à la santé ?

5 Mangez 5 portions de fruits et de légumes par jour.

140 Le maximum de pression artérielle à ne pas dépasser est, pour le chiffre « supérieur », de 140 mmHg. Il est un peu inférieur pour les diabétiques.

190 Le taux maximal de cholestérol total sera idéalement inférieur à 190 mg/dl.

115 Veillez également à ce que le « mauvais » cholestérol (LDL-cholestérol) soit inférieur à 115 mg/dl.

0 Zéro tolérance pour le surpoids et le diabète

Cet article est issu de **BodyTalk** de février 2015.

BON A SAVOIR

Santé :

Attention au remboursement des radiographies

Des mesures prises par l'INAMI prévoient de ne rembourser les honoraires forfaitaires des radios qu'une fois par jour et par patient.

En conséquence, si deux médecins vous prescrivent un examen radiographique, évitez de les faire le même jour car le remboursement est limité à une seule intervention.

Par contre, si un même médecin vous fait subir deux radios, lors d'un accident par exemple, un seul honoraire vous sera facturé et remboursé !

Source : rubrique info JL L'Avenir.

Soins dentaires plus chers en 2016, sauf ...?

Dès le 1er janvier 2016; le remboursement de certaines prestations sera diminué dans le cadre de l'accord dento-mutualiste conclu pour 2015-2016.

Néanmoins, si vous rendez visite à votre dentiste cette année, pour des soins ou en vue de prévenir toute dégradation de votre santé dentaire, vous obtiendrez en 2016, un remboursement préférentiel et réaliserez ainsi une économie !

Source : **JL En Marche**

J.P. Charlier
Vice-Président

Réduction d'impôt - Titre service 2015

Votre adresse principale est en Région Wallonne:

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 0,90€ pour les 150 premiers titres services achetés en 2015.

Votre adresse principale est en Région Bruxelloise :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 30% pour un montant déductible limité à 1400€.

En résumé :

Le titre service de 9€ vous coûte

8,10€ en Région Wallonne et 6,30€ en Région Bruxelloise (idem pour la Région flamande).

Achille Debrus
Administrateur

LE YAOURT VOTRE ATOUT SANTE



LE YAOURT

vosre atout santé

Nathalie Eyraud

Le Plan National Nutrition Santé recommande la consommation de 3 à 4 produits laitiers par jour, et de miser sur leur variété. Le yaourt est un produit laitier frais complet qui contient du calcium, de bonnes protéines, peu de lipides, des glucides et des vitamines. Aujourd'hui, de plus en plus de preuves scientifiques associent la consommation de yaourt à une bonne santé.

Pour notre santé, il est recommandé de manger 2 à 3 produits laitiers par jour

La petite histoire du yaourt

L'origine du yaourt remonte à la nuit des temps. Et contrairement à une idée reçue, le yaourt n'est pas bulgare. L'histoire du yaourt est liée à celle de l'Asie Centrale. Ce sont les tribus d'éleveurs nomades qui l'ont créé pour conserver le lait hors des périodes de lactation des troupeaux et le transporter au gré des déplacements. Leur technique était simple. Ils chauffaient le lait au soleil, le laissaient s'épaissir dans des peaux de bêtes par fermentation naturelle, et obtenaient un gel friable et perméable, le yaourt!

Au rythme des déplacements des tribus, le yaourt se propagea. Rappelons-nous la belle légende du coursier de Gengis Khan qui, ayant demandé une gourde d'eau, reçut une gourde de lait qui grâce à la chaleur du désert et la frénésie du galop de son cheval, coagula en donnant une boisson imprévue mais agréable.

En France, son apparition date de François I^{er}, qui souffrait d'une maladie intestinale, apprenant l'existence d'un lait de brebis fermenté dont on dit merveille à la Cour de Soliman Le magnifique, fait appeler le médecin qui préparait le breuvage. Après avoir consommé le produit, le roi guérit au bout de quelques semaines.

A la fin du XIX^e siècle, Elie Metchnikoff s'interroge sur le lien attribuant au yaourt la longévité des montagnards du Caucase et des Balkans. Il découvre, en fait, les effets positifs du yaourt sur les désordres intestinaux des nourrissons. Aujourd'hui, le yaourt est consommé partout dans le monde, de nombreuses façons.

Le yaourt, c'est tous les bienfaits du lait avec des ferments lactiques vivants en plus... Le yaourt est issu de la fermentation du lait par des micro-organismes spécifiques. Ces ferments sont vivants de la fabrication jusqu'à la consommation. Ceux-ci favorisent la digestion du lactose chez les personnes qui ont des difficultés à digérer ce sucre naturellement présent dans le lait.

La consommation de yaourt peut donc convenir aux personnes qui sont intolérantes au lactose

Du yaourt, pour contrôler son poids?

Les experts scientifiques ont montré que la consommation de yogourt peut nous aider à maintenir une alimentation équilibrée et un poids sain. En effet, de nouvelles données confirment que la consommation du yogourt est associée à un indice de masse corporelle plus faible et à un tour de taille moins important. De plus les personnes qui consomment des produits laitiers fermentés ont une faible teneur en matières grasses et sont moins susceptibles de développer un diabète que celles qui n'en consomment pas.

Le yogourt est un aliment ancien qui a été récemment redécouvert comme étant l'un des aliments les plus importants de l'histoire de l'Homme. Nature, au miel, au miel, brassé ou ferme, il y a mille façons d'apprécier le yaourt et de bénéficier de ses atouts santé.

Article publié dans le CITY-H de janvier 2015.

Les enfants : des yaourts pour aider à grandir !
De la naissance à l'adolescence, un enfant grandit entre 10 et 15 cm par an. Dans les os, la quantité de calcium passe de 20 g à la naissance à 400g à l'âge de 10 ans. Les besoins en calcium sont donc très importants durant cette période ! Le yaourt contient du calcium et est donc un produit facile et pratique, à consommer par les enfants pour les aider à grandir, dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée.

PETITES ANNONCES

- A louer, Coxyde, appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur - infos : 065/660 305 - 0496/636.417 - Idéal pour deux personnes.

- A louer Côte d'Azur 20 km de St Raphaël, villa 3 ch. avec douche, gde terrasse avec piscine, 20 ares de terrain avec rivière, proximité tennis, golf et Verdon - tél. 0476/416 531

- Collet d'Allevard (entre Chambéry et Grenoble), station de ski - à louer studio - cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine en dehors des vacances scolaires d'hiver (belges et françaises) gsm : 0478/739 744

- Espagne : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et Playa de Aro) Tt confort - 3 ch - 2 sdb - garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer - tv avec chaînes françaises Tél. 068/ 44.98.01

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, splendide appt 2/6 pers. - très grand confort - immense terrasse sud, vue splendide, soleil, centre thermal, belle promen., ski, etc... Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos . Tél. 02/653.35.25

- Portiragnes Sud France) entre Béziers et Cap d'Agde.

A louer dans domaine gardé avec deux piscines - jeux pour enfants - terrain de sport - pétanque - golf... + animations journées et soirées en juillet et août. Maison - deux chambres à l'étage - une avec lit de deux personnes - l'autre avec deux lits de une personne, Rez de chaussée - living - clic-clac - TV - canal satellite - climatisation - coin cuisine avec grand frigo - four - micro-onde - lave vaisselle. Terrasse couverte avec meubles de jardin parking privatif devant la maison. Prix selon les périodes. Tél.: GSM 0033662574015 - fixe : 00333972271319

- A louer : St-Idesbald : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période - non fumeur - GSM : 0486/83.71.58 ou stide 001.over-blog.com

Aux amateurs de vins de fruits : à vendre presse à fruits - râpe à fruits - touries en verre et à vendre également table à dessin 70 x 100cm avec pantographe. Tél. 04/365 76 27

- A vendre: encyclopédie Universalis - série complète en parfait état - prix très avantageux - Tél. 081/44.40.91

- A vendre 15 volumes : histoire de la nation française de Gabriel Hanotaux, neufs, dos cuir
3 volumes : la guerre du droit 1914 de Emile Hinzelin, avec transparents décrivant les mouvements des troupes - Tél. 010/22.27.59

- A donner : Larousse encyclopédique 9 volumes - Tél. 082/71.12.83 (Beauraing)

- Je recherche 1 magnétoscope VCR N 1500 ou N 1700 Philips ou Siera ou autre marque des années 1970 en ordre de marche (cassette ou les 2 bobines sont superposées) et l'enregistrement en français du film de John Kent Harrison « La Force du Parrain » (a story of forgiveness 2007) diffusé sur TF1. possède le DVD en Anglais/Allemands. Tél. 087/22.79.12

- A vendre : Artiscopes - 10 fardes comprenant 60 fascicules, thèmes variés destinés aux élèves de 6 à 12 ans : cinq bibliocassettes Artis - vie quotidienne, institutions et politique, économique et sociétés, les religions et le sacré, les arts, sciences et techniques pour ados et adultes : fauteuil modulo confort de transfert - 4 petites roues, options et accessoires, coloris bordeaux, très bon état . Tél. 071/81.22.74 - 0476/38.71.19 (Mr J. Noel)

Si vous désirez insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2015, adressez votre demande à J.P. Charlier - 28 , La Voie Qui Monte à 5020 Malonne

IN MEMORIAM

- Le 21 janvier 2015, est décédée Jacqueline **LOBET**, régente ménagère honoraire à l'Ecole d'enseignement spécial du Boubier à Châtelet. Elle était née le 5 février 1932. Ses funérailles ont eu lieu à Couillet le 28 janvier 2015.
- Le 11 février 2015, est décédé à Ottignies Emile **LEBON**, professeur honoraire à l'Athénée royal de Châtelet. Il était né à Charleroi le 4 août 1926. Ses funérailles ont eu lieu à Chapelle-Saint-Lambert le 17 février 2015.
- Le 30 mars 2015, est décédé à Nivelles Hector (dit André) **HANSSSENS**, instituteur en chef honoraire au Lycée d'Etat de Genappe. Il était né à Uccle, le 26 octobre 1942. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Court-Saint-Etienne le 4 avril 2015.
- Le 14 avril 2015, est décédé à Waterloo Joseph **VAN GASSE**, professeur honoraire à l'Athénée Robert Catteau. Il était né à Koekelberg le 27 décembre 1932. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium d'Uccle le 18 avril 2015.
- Le 16 avril 2015, est décédé à Bruxelles Franck **WILLAME**, professeur honoraire de français à l'Athénée royal d'Auderghem. Il était né à Watermael-Boitsfort le 5 juillet 1957. Ses funérailles ont eu lieu à Schaerbeek le 21 avril 2015.
- Le 26 avril 2015, est décédé à Namur Gaston **JAUMOTTE**, professeur honoraire en arts plastiques aux Ecoles moyennes d'Orp-le-Grand et d'Eghezée. Il était né à Orp-le-Grand le 15 novembre 1926. Ses funérailles ont eu lieu à Orp-le-Grand le 30 avril 2015.
- Le 30 avril 2015, est décédé René-Pierre **HASQUIN**, professeur honoraire de langues germaniques à l'Ecole moyenne de Beaumont et à l'Athénée royal de Gilly. Il était né à Charleroi le 26 avril 1919. Ses funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
- Le 6 mai 2015, est décédé à Charleroi Raymond **DEGREZ**, préfet des études honoraire à l'Athénée royal de Fleurus. Il était né à Charleroi le 20 juin 1925. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité au crématorium de Gilly le 11 mai 2015.
- Le 7 mai 2015, est décédée Christiane, Eva **VIFHAUS**, professeur honoraire de langues anciennes à l'Athénée royal « Maurice Carême » de Wavre. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium d'Uccle-Calevoet le 13 mai 2015.
- Le 10 mai 2015, est décédé à Aye Edouard **MANCHEL**, professeur honoraire de l'Institut technique de l'Etat de Jemelle, titulaire du brevet d'inspecteur en électromécanique. Il était né à Boussu le 30 mai 1930. Ses funérailles ont eu lieu à Jemelle le 13 mai 2015.
- Le 14 mai 2015, est décédé à Gosselies Jean-Louis **HARPIGNY**, professeur honoraire à l'Athénée royal de Namur. Il était né à Gosselies le 10 août 1937. Ses funérailles ont eu lieu à Gosselies le 20 mai 2015.
- Le 21 mai 2015, est décédée à Liège Josiane **PÖTTGENS-DUCHÂTEAU**, professeur honoraire de langues germaniques à l'Ecole moyenne de Plombières. Elle était née à Eben-Emael le 22 novembre 1928. Ses funérailles ont eu lieu à Welkenraedt le 26 mai 2015.
- Le 1 juin 2015, est décédé à Wavre Maurice **CLIGNEZ**, professeur honoraire de langues germaniques à l'Athénée royal de Jodoigne. Il était né à Chapelle-lez-Herlaimont le 12 juillet 1923. Ses funérailles ont eu lieu à Jodoigne le 6 juin 2015.
- Le 6 juin 2015, est décédé à Gerpinnes Jean **MAHY**, professeur honoraire de psycho pédagogie à l'Ecole normale de Nivelles. Il a également exercé les fonctions d'Instituteur en chef aux Ecoles moyennes de Paliseul et de Jemeppe-sur-Sambre et de Directeur à l'Institut technique Félicien Rops à Namur. Il était né à Châtelet le 24 avril 1940. Ses funérailles ont eu lieu à Gerpinnes le 10 juin 2015.
- Le 16 juin 2015, est décédé à Namur Gérard **BOUFFIOUX**, ancien professeur à l'Athénée royal de Gembloux. Fonctionnaire honoraire à la communauté française. Bourgmestre honoraire de la Ville de Gembloux. Il était né à Beuzet, le 23 janvier 1937. Ses funérailles ont eu lieu à Beuzet le 20 juin 2015.
- Le 19 juin 2015, est décédé à Liège Robert **MATILLARD**, licencié en éducation physique, préfet des études honoraire à l'Athénée royal de Stockay-Saint-Georges. Il était né à Limal le 19 juillet 1930. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.
- Le 23 juin 2015, est décédé à Charleroi Alain **BOURGEOIS**, ingénieur civil, professeur honoraire de sciences économiques et d'informatique à la Haute Ecole Albert Jacquard à Tamines. Il était né à Couvin le 21 août 1956. Ses funérailles ont eu lieu à Couvin le 26 juin 2015.
- Le 26 juin 2015, est décédé à Dinant Herman **VALENTIN**, directeur honoraire de l'Ecole fondamentale de la communauté française « Croix-Scaille » à Gedinne. Il était né à Charleroi le 16 décembre 1948. Ses funérailles ont eu lieu à Rienne le 30 juin 2015.
- Le 1 juillet 2015, est décédée à Yvoir Renée **DREZE**, institutrice honoraire. Elle était née à Lambusart le 11 juin 1936. Ses funérailles ont eu lieu à Bossière-Saint-Gérard le 6 juillet 2015.
- Le 3 juillet 2015, est décédé à Hornu Jean **MAGY**, chef d'établissement honoraire, chef de cabinet au Ministère de l'Education nationale. Il était né à Frameries le 12 mai 1934. Ses funérailles ont eu lieu à Quaregnon le 7 juillet 2015.
- Le 4 juillet 2015, est décédé à Mons Jean **DESORMEAUX**, préfet des études honoraire à l'Athénée royal de Fontaine-l'Evêque, ancien membre du conseil d'administration de l'Aprafs. Il était né à Cuesmes le 7 juin 1934. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale le 9 juillet 2015.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à Michel Taburiaux, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles, Tél. 067/21 46 09 tabumi@skynet.be, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles,...).

CONCOURS PHOTOS 2015

L'APRAFS organise un concours « photos » ouvert gratuitement à tous ses membres à l'exclusion de ceux du Conseil d'administration, dont le thème est la photo « GAG » !

Sont laissés à l'appréciation des concurrents : le titre, le format, la technique (argentique ou numérique).

Les participants adresseront, sur support papier, à Françoise Bertinchamps, 1420 Braine l'Alleud Boulevard de l'Europe, 29 bte 5, les photos qu'ils auront personnellement réalisées et ce, avant le 31 décembre 2015.

L'inscription au concours s'effectuera au moyen du bulletin d'inscription adhoc ci-dessous.

Le choix du jury constitué d'amateurs issus du C.A. sera davantage inspiré par le coup de coeur plutôt que par des considérations strictement techniques. Trois prix seront décernés : 50 € au premier lauréat, 30 au deuxième, 20 au troisième.

Le résultat sera communiqué lors de l'Assemblée générale de mars 2016 au cours de laquelle nous espérons pouvoir exposer toutes les photos reçues.

Les concurrents conserveront la propriété intellectuelle de leurs photos mais l'Aprafs sera de facto autorisée à les publier avec obligatoirement mention des coordonnées de leurs auteurs.

Ils portent seuls la responsabilité des images de lieux et de personnes et disposent des autorisations nécessaires à leur diffusion

Le Conseil d'Administration



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTOS 2015

Nom :

Prénom :

Adresse : Rue & N°

Numéro postal et localité :

Boîte :

Membre n°:

Adresse électronique (facultatif) :

Photos	Titres
N°1	
N° 2	
N°3	
N°4	
N° 5	

Je conserve la propriété intellectuelle des photographies mais j'autorise l'APRAFS :

- à en publier la ou les gagnantes dans le Bulletin qui paraîtra post-concours avec l'obligation de mentionner mes coordonnées et le cas échéant, moyennant respect de la même obligation, toutes mes photos sur le site www.aprafs.be

Je dispose des autorisations nécessaires pour la publication de photos de lieux privés comme de celles dans laquelle apparaissent des personnes tant majeures que mineures. J'atteste que les photos ont été réalisées par mes soins.

Date et signature

Bulletin d'inscription à envoyer à Françoise Bertinchamps, Boulevard de l'Europe, 29 Bte 5 à 1420 Braine-l'Alleud

Bureau de l'A.P.R.A.F.S.

Membres fondateurs : Mme JACQUEMART Marie - M. GERARD Yvon

Past-Président : M. Victor CARLIER

Président : M. Claude VAN MALDER - 02/354.65.77
(claude.vanmalder@skynet.be)

Vice-Président : M. Jean-Pierre CHARLIER - 081/44.51.78
(jpcharlierrochette@hotmail.fr)

Secrétaire : Mme Micheline KINARD - 02/268.21.17
(michelinekinard@hotmail.com)

Trésorière : Mme Marcelle HERALY - 067/21.32.37
(marcelleheraly@hotmail.com)

Mme Héraly est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

Siège social : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles

Affiliation

Si vous désirez vous (ré)affilier, pour l'année 2015, à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de virer le montant de la cotisation, soit **7 euros minimum** pour les membres effectifs et adhérents, **20 euros minimum** pour les membres d'honneur, sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Il vous sera ensuite adressé **trimestriellement et gratuitement** le « Bulletin des Retraités » à partir de la date de votre virement

**Consultez notre site Web :
<http://www.aprafs.be>**

L'impression du " Bulletin des Retraités " est confiée aux APN de Nivelles.

Voyages culturels 2016

Belgique Visites guidées, randonnées culturelles, conférences

Europe Giverny, Périgord préhistorique, Bordeaux, Saxe et Thuringe, Irlande, Ombrie, Campanie, Catalogne, Portugal, Grèce, Crète, Bulgarie, Saint-Pétersbourg

Monde Arménie, Ladakh, Sikkim-Bhoutan, Birmanie, Laos-Cambodge, Corée du Sud, Ethiopie, Namibie, Rocheuses, Guatemala-Honduras, Chili

- Rencontre d'information le samedi 19 septembre 2015 de 14h00 à 18h00 à l'Auberge de Jeunesse Simenon, rue Georges Simenon 2 à Liège (Outremeuse).
- Brochure Premier Semestre 2016 envoyée gratuitement sur simple demande.

Arts et Cultures en voyage

WAN Voyage SPRL. Licence A5620.

Téléphone : 04 342 18 57

Fax : 04 342 73 38

Courrier électronique : info@wanvoyage.com

Horaire d'ouverture au public : du mardi au vendredi de 09h à 17h

Adresse des bureaux : 83 rue des Maraîchers, 4020 Liège (sur rendez-vous)

Site web : www.wanvoyage.com

Wallons-nous ?
& cultures
en
voyage



PAGE PUBLICITAIRE ACCESSIBLE A TOUS :

le prix pour une parution s'élève à 50€. Une réduction de 50% est accordée aux membres d' l'Association.